

Politiques des addictions

Positionnement

Avec leurs idéaux de bonheur et de réussite individuelle, de consommation et d'immédiateté, les sociétés modernes n'ont fait qu'amplifier un phénomène qui existe depuis l'aube de l'humanité, les addictions. Pour contrer ce phénomène, nous estimons qu'il est essentiel de revoir en profondeur les politiques internationales sur les drogues qui entraînent des dérives parfois contraires aux droits humains et à l'État de droit. Les politiques en la matière doivent se fonder sur des objectifs non seulement clairs et atteignables, mais également centrés sur la santé et le bien être des personnes.

- 1. Le réseau Dianova constate les limites d'une politique internationale axée essentiellement sur la prohibition et la répression.** Si l'idéal d'un monde sans drogues était crédible il y a cinquante ans, il ne l'est plus à l'aune des données dont nous disposons aujourd'hui. L'impossibilité d'enrayer l'augmentation du trafic, de la corruption et de la consommation de substances psychoactives, en particulier chez les jeunes, atteste de la nécessité de réviser l'approche en vigueur.
- 2. Le réseau Dianova soutient une réforme du cadre général des conventions et des institutions des Nations Unies en matière de drogues vers une**
- 3. Le réseau Dianova soutient la mise en place de grands débats sur les dépendances au plan national.** Nous estimons urgent de voir les mentalités évoluer au sujet des dépendances dans chaque pays, c'est pourquoi nous soutenons la mise en œuvre de débats transdisciplinaires à la fois politiques, scientifiques et sociétaux, visant notamment à établir des recommandations ayant pour objectif central de réduire les dommages liés aux différents usages de substances, et tenant compte de la dangerosité comparée de celles-ci.

4. **Le réseau Dianova se prononce pour la décriminalisation de l'usage de toutes les substances psychoactives.** Plusieurs centaines de milliers de personnes addictes sont criminalisées, punies de lourdes peines de prison, voire dans certains pays de la peine capitale, pour avoir fait usage de drogues illicites. Même les États de droit condamnent ces personnes au fardeau d'un casier judiciaire qui leur interdit l'accès à certains emplois. Nous soutenons la mise en œuvre de politiques basées sur la santé publique et les droits humains et nous réclamons qu'il soit mis un terme à ces politiques répressives inefficaces qui ne font que marginaliser les usagers de drogues et réduire leurs possibilités d'accéder aux soins dont ils ont besoin.
5. **Le réseau Dianova soutient la mise en œuvre de mesures basées sur les données et les preuves scientifiques.** Il convient de limiter le poids des idéologies et des représentations subjectives et de privilégier des approches et des programmes validés par les données scientifiques, puis suivis et régulièrement évalués.
6. **Le réseau Dianova soutient la mise en œuvre de mesures complémentaires et d'alternatives innovantes.** Privilégier une seule approche ou une seule catégorie de programmes (par exemple : traitement résidentiel/ambulatoire seul, ou stratégie de réduction des dommages seule) ne peut pas répondre à l'ensemble des besoins spécifiques des personnes addictes, c'est pourquoi nous soutenons la mise en œuvre de solutions et d'approches complémentaires et d'alternatives innovantes, fondées sur les besoins et sur les droits fondamentaux des personnes, dans les domaines de la prévention et du traitement des dépendances.
7. **Le réseau Dianova soutient l'accès des patients au cannabis médical.** Dianova estime que les données scientifiques actuelles démontrent la validité des applications thérapeutiques du cannabis, notamment pour ses propriétés analgésiques, relaxantes, antispasmodiques et anti-vomitives, de stimulation de l'appétit, etc. Le réseau estime par conséquent que les patients concernés doivent avoir accès à un produit dont la qualité est surveillée, distribué en pharmacie ou dans des centres spécialisés et selon les modalités d'administration approuvées par les autorités de santé.
8. **Le réseau Dianova soutient un accès universel des patients aux médicaments essentiels et au soulagement de la douleur.** Le système de contrôle des drogues ne permet pas un accès équitable aux médicaments comme les analgésiques à bases d'opiacés, essentiels à la prise en charge des douleurs et des souffrances évitables. Dianova demande l'élimination de tous les obstacles politiques qui empêchent certains États à faibles et moyens revenus d'assurer un approvisionnement adéquat, ce qui représente un droit humain fondamental.
9. **Le réseau Dianova prend acte de la décision de plusieurs États de mettre en œuvre une politique de libéralisation/régulation du cannabis.** Dianova estime que les connaissances scientifiques actuelles de même que les conséquences négatives de la prohibition du cannabis étayent le choix faits par ces États ; cependant, étant donné les doutes qui subsistent sur ces politiques, eu égard notamment aux risques sanitaires liés au cannabis et à celui de voir la consommation augmenter chez les jeunes, le réseau Dianova réserve pour l'instant sa prise de position jusqu'à ce que ces politiques aient été dûment évaluées et demeure attentive à l'évolution des connaissances scientifiques en la matière.
10. **Le réseau Dianova se positionne contre la libéralisation/régulation des autres substances actuellement illicites.** Il est déjà difficile, voire impossible, pour les pouvoirs publics réduire la consommation de tabac et d'alcool et d'empêcher les mineurs d'en faire usage. C'est pourquoi, nous estimons qu'en l'état actuel des connaissances, le risque de voir exploser l'usage de drogues actuellement illicites en cas de libéralisation est trop grand pour que l'on s'engage dans cette voie.

